
De la connectivité

Jean-Marc Fontan
Université du Québec à Montréal

Nous avons eu l'idée d'entreprendre une réflexion sur la transformation du lien existant entre des métropoles et leurs régions périphériques à la suite de la présentation de travaux réalisés par des chercheurs européens sur la question¹. Ces recherches font état d'une évolution importante des relations entre les métropoles et leurs espaces adjacents. Dans la lignée de ces travaux, nous nous sommes demandé si ce constat s'appliquait à l'espace québécois. Si tel est le cas, quels enjeux en découlent ?

Pour répondre à cette question, nous présentons une analyse exploratoire reposant sur une hypothèse de travail fort simple selon laquelle le paysage des relations entre la métropole montréalaise et les autres régions périphériques adopte des aménagements nouveaux en raison des contraintes imposées par le passage de la modernité à la mondialité. Ce nouvel aménagement fait en sorte que les analyses de chercheurs ou les pratiques d'intervenants sont influencées par un besoin nouveau de branchement ou d'élargissement de leur connectivité aux grands réseaux de la connaissance ou aux grands flux du marché international.

Nous développons notre réflexion à partir de quatre grandes têtes de chapitre. Dans un premier temps, nous nous penchons sur l'évolution des relations entre la région métropolitaine de Montréal et les autres régions du Québec. Dans un deuxième, nous explorons la nature des transformations des relations qui s'établissent entre une métropole et sa périphérie. Dans un troisième temps, nous qualifions le nouveau paradigme en développement, celui de la mondialité. En conclusion, nous identifions les principaux défis que pose le repositionnement des espaces territoriaux lorsqu'ils doivent maintenir un bon niveau d'intégration à leur espace national tout en développant une bonne connectivité à l'espace mondial.

Montréal et les autres métropoles et régions du Québec

La crise de 1930 marque le début d'un lent processus de perte d'importance socio-économique de Montréal au profit de Toronto². Le statut de métropole du Canada est en jeu et Toronto gagne définitivement la bataille au début des années 1960. Le déclin de Montréal devient alors évident et donne lieu à une série d'études sur le mal-développement de Montréal³. Les chercheurs analysent le déclin de Montréal à la fois sous l'angle du déplacement de la fonction de métropole économique canadienne de Montréal à Toronto, mais aussi en fonction de l'écart grandissant entre Montréal et les autres régions du Québec.

Au moins deux logiques d'intervention se dégagent des analyses de cette période et reflètent bien la façon de concevoir le développement métropolitain sous l'ancien paradigme. Premièrement, les chercheurs invitent les décideurs de la sphère politique à faire du développement de Montréal le moteur du développement économique de l'ensemble du territoire québécois. L'argument utilisé est le suivant : sans une région métropolitaine forte et bien développée, les chercheurs voient mal comment pourrait s'orchestrer un bon développement d'ensemble du reste de l'espace national. Pour y parvenir, il est envisagé de suivre la voie empruntée par Toronto en favorisant la déconcentration des activités du centre de l'île de la métropole vers la périphérie immédiate et les couronnes nord et sud (rapport Higgins).

Deuxièmement, pour faire de la région de Montréal le moteur du développement économique de l'ensemble du Québec, est envisagée la mise en place d'une politique nationale de développement du territoire. L'idée

défendue par les chercheurs est de ne pas sacrifier les régions au profit du sauvetage de Montréal car – tel est leur point de vue – une croissance économique de la zone métropolitaine n’aurait pas nécessairement d’effets d’entraînement positifs sur les autres régions du Québec. L’expérience à éviter est celle de l’espace national français, où le développement de Paris s’est fait au détriment du reste du territoire.

Aujourd’hui, plus de trente ans après les premiers travaux sur la question, force est de constater que les deux logiques d’intervention ont influencé les grandes actions des décideurs politiques. Il apparaît aussi évident que ces actions ont eu des incidences claires sur le devenir de Montréal.

En ce tournant de siècle, la grande région de Montréal, après une longue période de turbulences et de repositionnement économique, est redevenue une valeur sûre pour appuyer le développement de l’espace économique canadien. Le mouvement de déconcentration s’est opéré, mais il ne s’est pas traduit par la création d’un chapelet urbain de villes moyennes relativement autonomes, comme c’est le cas pour le sud de l’Ontario. La déconcentration a plutôt fait l’objet d’un étalement des activités socio-économiques sur le territoire au sein d’une myriade de petites villes en compétition les unes avec les autres et réfractaires, jusqu’à tout récemment, à tout mouvement de fusion de leur territoire.

Depuis les années 1960, nombre de politiques, de mesures, de mécanismes, de structures et d’outils d’intervention ont été implantés pour appuyer le développement des régions. L’objectif visé était de favoriser non seulement le rattrapage socio-économique des régions, mais aussi de leur donner l’impulsion nécessaire pour atteindre une vitesse de croisière afin que leur rythme de développement s’harmonise avec celui de Montréal.

Toutefois, si les deux logiques ont eu une certaine incidence positive, force est d’admettre que la perte d’importance de Montréal face à Toronto, d’une part, et de l’économie du Québec face à l’économie du reste du Canada, d’autre part, n’a pas été enrayée. Elle s’est tout simplement recomposée. En fait, Montréal et le reste du Québec ont fait des percées économiques importantes, mais dans un cadre très évident de forte dualisation de leur trame socio-économique, et surtout

de grande dépendance vis-à-vis de l’extérieur.

Transformation des relations entre une métropole et sa périphérie

Lorsqu’elle est apparue dans les écrits académiques, la notion de périphérie était surtout utilisée pour illustrer le type de rapport s’établissant entre les pays du centre et des pays en développement. Depuis, l’idée a été largement reprise pour illustrer la hiérarchisation spatiale prenant place au sein de l’espace national de pays développés tels le Canada ou le Québec. Depuis une vingtaine d’années, l’étude de cette hiérarchisation révèle une transformation importante des relations socio-spatiales.

Depuis le début des années 1980, les métropoles se comportent peu comme des capitales ou des sous-capitales nationales chargées de gérer le devenir socio-économique de leur périphérie immédiate. Elles se définissent plutôt comme des entités confrontées à la nécessaire connexion de leur territoire aux autres métropoles de leur espace national ou à d’autres métropoles nationales.

La théorie des pôles de développement de François Perroux conférait un rôle central aux grandes et aux petites métropoles nationales. Ces dernières devaient faciliter l’intégration au marché national de leur territoire adjacent. En d’autres mots, la métropole avait pour mandat d’appuyer la modernisation des régions ou des arrière-pays. Ce rôle, les métropoles l’ont bien joué jusqu’à ce que le besoin de mise à niveau ou d’intégration des régions soit réalisé. Cette intégration ne signifie pas que le même niveau de qualité de vie traverse l’ensemble des régions du territoire québécois. Le livre d’Yvon Leclerc publié en 1989, *Deux Québec dans un*, montre bien que le développement moderne de l’espace québécois cachait des disparités socio-économiques importantes. Toutefois, ces disparités existaient à même une base industrielle québécoise unifiée. Les deux Québec dont parlait Yvon Leclerc ne correspondaient pas au clivage social repéré par Marcel Rioux à la fin des années 1950 entre le Québec urbain de la modernité et le Québec rural de la tradition.

Si les métropoles n’ont plus autant à veiller à l’intégration de leur territoire adjacent, qu’en est-il des rela-

tions s'établissant entre elles et leurs régions attenantes ? Depuis le début des années 1980, ces métropoles se comportent peu comme des capitales ou des sous-capitales nationales chargées de gérer le devenir socio-économique de leur périphérie immédiate. Elles se définissent plutôt comme des entités confrontées à la nécessaire connexion de leur territoire aux autres métropoles de leur espace national ou à d'autres métropoles nationales. Ce constat est d'importance puisque avec François Perroux, on partait du principe que la métropole avait en soi assez de dynamisme pour stimuler le développement local et régional. Dans le nouveau contexte, les métropoles constatent qu'elles doivent mobiliser des ressources externes pour impulser le développement endogène à leur propre territoire. Leur principale tâche est d'être un interface dynamique entre la région qu'elles représentent et l'ensemble des espaces ou des régions de leur pays, de leur continent ou du monde.

Les territoires dits gagnants étant de plus en plus tournés vers le monde, ils sont de moins en moins enclins à appuyer des politiques publiques nationales favorables aux transferts et favorisant une plus grande équité socio-économique territoriale.

Selon cette nouvelle logique, les grandes métropoles – villes nationales (Montréal), continentales (Toronto) ou mondiales (New York) – sont de plus en plus appelées à tisser des liens organiques serrés avec des agglomérations métropolitaines n'appartenant pas à leur espace national. En contrepartie, les métropoles régionales, par exemple Sherbrooke, Trois-Rivières et Rimouski, ainsi que leurs régions attenantes, l'Estrie, la Mauricie et le Bas-du-fleuve, suivent le pas. Métropole régionale et région adjacente misent parfois ensemble sur l'élaboration d'une stratégie ambivalente de consolidation des liens économiques avec Montréal ou Toronto et de réduction de cette dépendance par une plus grande connectivité vers l'international. Dans ce dernier cas, les acteurs tentent d'attirer des capitaux internationaux et d'augmenter le volume des exportations vers d'autres régions périphériques (l'est des États-Unis) ou vers d'autres espaces nationaux (Mexique, Europe, Asie).

Cette tension entre une ou des métropoles nationales et les métropoles des régions périphériques et de leurs espaces adjacents pose en bout de ligne la question de la cohésion territoriale nationale⁴. Les territoires dits

gagnants étant de plus en plus tournés vers le monde, ils sont de moins en moins enclins à appuyer des politiques publiques nationales favorables aux transferts et favorisant une plus grande équité socio-économique territoriale.

À titre indicatif, la région de Montréal trouve tout à fait normal que les grandes infrastructures culturelles nationales soient localisées sur son territoire. Les acteurs montréalais considèrent primordial que l'État québécois concentre ses ressources culturelles là où elles seront le plus en mesure de favoriser le positionnement international de la culture québécoise. Le sort des régions semble alors voué à alimenter les grands foyers culturels et économiques nationaux ou mondiaux aux dépens de leur propre santé ou bien-être culturel ou économique.

Le nouveau paradigme de la mondialité

Les difficultés socio-économiques que connaît l'espace québécois tiennent moins à un manque de vitalisme de l'entrepreneuriat québécois et à l'absence de capital de risque qu'aux problèmes qu'ont les acteurs québécois à connecter leur espace national aux territoires moteurs de la croissance mondiale. Toronto et le territoire ontarien, avec l'aide évidente du gouvernement canadien, le font relativement bien. Certaines parties du territoire métropolitain montréalais, comme l'ancienne ville de Saint-Laurent et quelques régions québécoises telles la Beauce et la région de Drummondville, performent relativement bien aussi. D'autres le font moins bien, telle la région de Trois-Rivières. Enfin, certaines ne réussissent pas du tout et s'enlisent dans le mal ou le sous-développement, comme la Gaspésie.

Les difficultés socio-économiques que connaît l'espace québécois tiennent moins à un manque de vitalisme de l'entrepreneuriat québécois et à l'absence de capital de risque qu'aux problèmes qu'ont les acteurs québécois à connecter leur espace national aux territoires moteurs de la croissance mondiale.

En fait, avec la fin des années 1970, les élites nationales des pays industrialisés, dont les élites canadiennes et québécoises, en sont arrivées au constat qu'elles se devaient d'adopter un consensus fort eu

égard au positionnement des régions gagnantes de leur espace national sur le grand échiquier mondial. Des tensions de plus en plus fortes se font sentir à cet égard, exigeant alors un ajustement structurel des formes institutionnelles nationales (passage à l'assurance-emploi, création d'Emploi-Québec et d'Investissement Québec, déficit zéro et réduction de la dette, etc.). Ces transformations constituent bien souvent des réponses aux conseils émanant d'une gouvernance de plus en plus dictée par les grandes organisations politico-économiques de la mondialité⁵.

Le nouveau paradigme de la mondialité repose sur une logique de connectivité, c'est-à-dire de définition d'une cohésion sociale moins liée à la question de l'intégration à l'espace national, laquelle est assurée, mais bien de connexion au reste du monde de certains groupes, organisations, institutions et territoires de l'espace national.

Le nouveau paradigme de la mondialité repose sur une logique de connectivité, c'est-à-dire de définition d'une cohésion sociale moins liée à la question de l'intégration à l'espace national, laquelle est assurée, mais bien de connexion au reste du monde de certains groupes, organisations, institutions et territoires de l'espace national.

Les enjeux et les défis de la connectivité

La mondialité constitue un saut qualitatif, une mise à niveau importante du système socio-économique des États-nations. Actuellement, au sein des pays développés, l'intégration à l'espace national est relativement bien rodée. Les populations, les organisations, les institutions, les territoires sont bien intégrés et ont bien assimilé la modernité. La grande transformation s'est opérée : la tradition prémoderne fait figure de référent historique. Ce qu'il y avait à intégrer et à moderniser l'a été. L'anachronisme culturel préindustriel n'est plus présent, le nouvel anachronisme sépare ce qui relève de l'ancienne économie par rapport à la nouvelle, de modes de vie caractérisés par la mouture culturelle fordiste contrairement à la nouvelle donne post-fordiste. En termes clairs, le câble ou la télévision par satellite, le transport aérien, le téléphone cellulaire et les nouvelles technologies de l'information, le juste-à-temps, les équipes de travail, le travail professionnel à la maison sont accessibles à conditions variables

dans toutes les régions du Québec.

Dans ce cadre, « l'intégration accomplie » constitue un acquis important du système social des pays développés⁶. Elle ne garantit pas une participation à part entière des populations, des organisations ou des territoires aux bénéfices et aux avantages de la modernité avancée. La preuve : le manque criant de ressources humaines en matière de santé dans les régions du Québec. Dès lors, nous pouvons observer une compétitivité accrue entre les populations du territoire national pour mobiliser des ressources qui se font de plus en plus rares malgré leur abondance. Nous formons plus de médecins qu'en 1960, ce qui n'empêche pas la pénurie de médecins en région.

Plus qu'à tout autre moment de notre histoire récente, les acteurs sociaux, via les réseaux organisationnels et les actions collectives, entrent en compétition et en lutte. Pour les élites locales, l'enjeu est celui d'élever leur capacité de mobilisation de ressources nécessaires pouvant garantir un meilleur accès à la richesse procurée par la mondialité (des médecins, des enseignants, des entrepreneurs, des immigrants, des investissements). Cette forme de compétition ne relève plus du processus de modernisation mais d'un processus de post-modernisation, c'est-à-dire du besoin d'assurer une bonne connectivité aux flux et aux échanges garants d'une capacité de s'approprier les ressources nécessaires pour maintenir le développement sur son territoire.

Se connecter à l'économie mondialisée exige un renouvellement des modalités nationales de structuration des rapports sociaux (rapport salarial, rapport de consommation ou rapport démocratique), des organisations (entreprises, syndicats ou groupes communautaires) et des arrangements institutionnels (réseaux de santé et d'éducation, rôle et responsabilités des villes, de l'État central, etc.). Pourquoi en est-il ainsi ? Afin que les territoires soient en meilleure posture pour maintenir ou améliorer leur positionnement dans l'arène que constitue la matrice de la mondialité⁷. Dans ce contexte, les régions et leur métropole ont tout avantage à travailler au renouvellement des répertoires d'action à leur disposition. L'innovation sociale est non seulement de mise, elle devient une donnée essentielle pour assurer une mise à niveau de leur capacité d'action, de leur compétitivité.

Les élites sont immanquablement attirées par le mirage que fait miroiter la mondialité. Les plus avant-

gardistes exercent des pressions pour réaménager rapidement leur espace national, métropolitain, régional ou local afin de leur permettre la plus grande connectivité possible aux richesses produites ou accessibles à l'échelle mondiale.

Pour le Québec, le défi socio-économique fondamental qui se pose est celui d'une connectivité harmonisée de l'espace national au grand village continental. Pour les régions québécoises, le défi est de taille puisque leur adversaire n'est pas Toronto et surtout pas Montréal. Pour Montréal, cet adversaire n'est pas Toronto ou les régions québécoises. L'adversaire est représenté par tout ce qui est porteur de déconnectivité ou de non-connectivité au vaste réseau socio-économique mondial. L'économie archipel des grandes métropoles est celle de vastes pôles de développement auxquels il devient impératif de s'arrimer et à l'intérieur desquels il est primordial d'assumer un leadership fort afin d'assurer à chaque îlot territorial une capacité minimale d'autonomie politico-culturelle.

Pour le Québec, le défi socio-économique fondamental qui se pose est celui d'une connectivité harmonisée de l'espace national au grand village continental.

L'enjeu est de taille puisque le désir de connectivité, par cette course vers l'économie du savoir que nous invitent à suivre les décideurs économiques, au prix de faire de Montréal une métropole du savoir à rabais, rend encore plus difficile l'établissement de liens forts entre Montréal et les régions québécoises. Du même coup, cette stratégie risque d'accentuer la dépendance purement économique des régions québécoises aux marchés continental ou mondial. Il s'ensuit une série de questions et d'enjeux spécifiques à l'espace québécois.

Le maintien de la compétitivité industrielle de l'espace québécois et de sa capacité d'être attractif pour la localisation d'activités économiques ne passe-t-il pas par une amélioration de la qualité des liens devant s'établir entre Montréal et les régions québécoises (plus solidaires, moins concurrentiels, plus synergiques) ? Ne faut-il pas aussi miser sur un développement autonome des régions, sur leur capacité à se connecter aux marchés nationaux, continentaux et mondiaux, avec ou sans l'aide de Montréal ? À l'échelle nationale, n'est-il pas nécessaire d'implanter ou de

favoriser l'émergence de politiques, de mesures, d'outils et de lieux de gouvernance propices à cette autonomisation des régions ?

Devant les défis de la nouvelle question urbaine, il se pose encore une fois la question de la recomposition des mécanismes de solidarité propices à une redistribution préventive des processus de polarisation et de dualisation des richesses, non seulement au sein des espaces métropolitains, mais aussi entre des régions dites perdantes et gagnantes. Il se pose aussi la question des orientations culturelles à adopter pour assurer une durabilité du développement socio-économique, culturel et politique.

Les acteurs sociaux des métropoles, grandes et petites, ont certes un rôle à jouer dans cette recomposition des rapports de force, dans la définition d'un nouveau pacte ou contrat social devant intégrer à la fois des droits et des responsabilités eu égard aux territoires locaux, régionaux, métropolitains, nationaux, continentaux et mondial.

Notes et références

- 1 FONTAN, J.-M., J.-L., KLEIN et D.-G. TREMBLAY (dir.) (1999). *Entre la métropolisation et le village global, les scènes de la reconversion*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.
- 2 Cette perte d'importance socio-économique remonte à la fin du XIX^e siècle ; du moins, telle est la thèse que nous défendons. Cette perte d'importance est avant tout politique et prend la forme d'une volonté de l'élite anglo-économique de doter le pays d'un centre économique fort situé à l'ouest de Montréal. Elle prend par la suite une dimension économique, laquelle ne devient évidente quantitativement qu'après la Deuxième Guerre mondiale, particulièrement après l'adoption du Pacte de l'automobile au début des années soixante. En fait, la domination économique est qualitativement observable dès le passage au XX^e siècle.
- 3 HIGGINS, B., F. MARTIN et A. RAYNAUD (1970). *Les orientations du développement économique régional du Québec*, ministère de l'Expansion économique régionale, Ottawa ; THIBODEAU, J.-C. et M. POLÈSE (1976). *Les effets d'entraînement de Montréal sur les autres régions du Québec*, Institut national de recherche scientifique, INRS-Urbanisation, Études et documents 5, Montréal.
- 4 LÉVEILLÉE, J. (1998). « Développement des régions, redressement de Montréal et affirmation de la capitale : est-il possible de faire les trois démarches en même temps ? », *Revue organisations et territoires*, vol. 7, n° 1, p. 5-13.
- 5 Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Banque mondiale (BM), Fonds monétaire international (FMI), Organisation mondiale du commerce (OMC).
- 6 La situation est différente pour les pays en développement. Les nouveaux pays industrialisés tendent à se rapprocher de cette logique de la connexion.
- 7 CLAVAL, P. et A.-L. SANGUIN (dir.) (1997). *Métropolisation et*